

Assises de l'éducation prioritaire

Concertation des réseaux de réussite scolaire

Edouard Manet : lundi 7 octobre

Georges Pompidou : mardi 8 octobre



ministère
éducation
nationale





Le Ministre de l'éducation nationale

La Ministre déléguée à la réussite éducative

Paris, le 3 0 SEP. 2013

Madame, Monsieur,

La réussite de tous les élèves est un devoir pour la République. Or il est établi que, durant la scolarité, loin de se réduire, les inégalités se creusent : l'école ne parvient pas à atteindre ses objectifs républicains. On ne peut se résoudre, par exemple, à ce que près d'un élève de 15 ans sur cinq connaisse de grandes difficultés de maîtrise de la langue écrite.

Aussi, la refondation de l'école de la République, dont la loi du 8 juillet 2013 ne constitue que la première étape, rend-elle indissociables le renforcement de l'équité scolaire et l'amélioration des résultats.

Ce sont les écoles et les établissements qui rencontrent les plus grandes difficultés qui ont le plus besoin de cette refondation. C'est pourquoi nous devons porter un effort important sur le terrain de l'éducation prioritaire. Dans ces territoires, nous renforçons la scolarisation des moins de trois ans en y affectant en priorité les 3 000 nouveaux emplois que nous allons créer à cet effet pendant cinq ans, nous développons « plus de maîtres que de classes » avec les 7 000 emplois que le législateur a souhaité consacrer au renforcement de l'encadrement pédagogique, nous renforçons la prévention de la violence avec 500 postes d'assistants de prévention et de sécurité, et grâce aux 4 000 postes qui seront créés pour lutter contre le décrochage, nous augmentons le nombre d'adultes présents dans les établissements les plus en difficulté.

Recueil des points de vue de tous les acteurs

- Éclairer sur les orientations et actions à mettre en œuvre progressivement
- Éclairer le débat pour réduire les inégalités sociales et scolaires en portant tous nos élèves au plus haut du système éducatif.

Calendrier de la concertation nationale



Objectifs de la concertation

- Recueillir les commentaires, réflexions relatives au diagnostic,

ce qui fait consensus (3 points)
ce qui fait débat (3 points)
réflexions (3 points)

- Réfléchir aux modalités de mise en œuvre des leviers identifiés.

***Comment mettre en œuvre ces leviers,
mieux que nous le faisons aujourd'hui ?***

Organisation de la matinée

- Plénière : diagnostic de l'éducation prioritaire
- Répartition dans les 4 ateliers
- Plénière : synthèse des réflexions

4 ateliers autour de 3 thèmes

- Perspectives pédagogiques et éducatives,
- Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation,
- Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau, en partenariat.

Atelier 1 : perspectives pédagogiques et éducatives

Comment améliorer la compréhension par les élèves des attentes de l'école et enseigner explicitement les compétences qui permettent de comprendre et de réussir?

Atelier 2 : perspectives pédagogiques et éducatives

En quoi consiste donner des repères essentiels pour une culture commune ? Comment y contribuent les différentes disciplines ? Pédagogiques et éducatives ?

Atelier 3 : perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

Quelles modalités d'accueil des nouveaux enseignants vous semblent devoir être développées, dans le réseau et d'une façon plus générale ?

Atelier 4 : perspectives relatives au travail en équipe, en réseau, en partenariat

Quels sont les modalités, outils, organisations, dispositions capables de développer le travail en équipe, de le rendre indispensable en école, au collège, au niveau du réseau ? Comment développer un travail collectif, réflexif ?

Présentation du diagnostic de L'EDUCATION PRIORITAIRE

Rapport de diagnostic Juillet 2013



ministère
éducation
nationale



1^{ère} partie : constats et états des lieux

Cette partie du rapport a cherché à répondre aux interrogations suivantes :

1. Quels sont les publics et territoires aujourd'hui concernés ?
2. Les objectifs de cette politique : quels sont-ils et ont-ils évolué ?
3. Que peut-on dire de l'efficacité de l'éducation prioritaire ?
4. Quels moyens alloués et pour quels usages ? Que peut-on dire du pilotage ?

Introduction

- D'après l'enquête PISA, classement de la France : **27^{ème}** sur 34 pays de l'OCDE pour **l'équité du système éducatif**.
- Depuis 2007, les résultats des élèves restent relativement **stables dans le 1^{er} degré mais baissent dans le 2nd degré**.

Introduction

Les **résultats remarquables** observés dans certains réseaux, les études et recherches nous démontrent qu'il est possible de **rompre avec le déterminisme social**.

La politique de l'Education prioritaire doit être repensée dans le cadre plus large de la **refondation de l'école**.

1. Quels sont les publics concernés ?

- Les RRS et les ECLAIR concernent **18% d'écoliers, 20% de collégiens et 2% de lycéens.**
- Le taux moyen d'élèves appartenant à des catégories socialement défavorisées est de **57 % en RRS et de 73 % en ECLAIR.** (la moyenne nationale est de 40%) mais la carte actuelle questionne.

1. Quels sont les territoires concernés ?

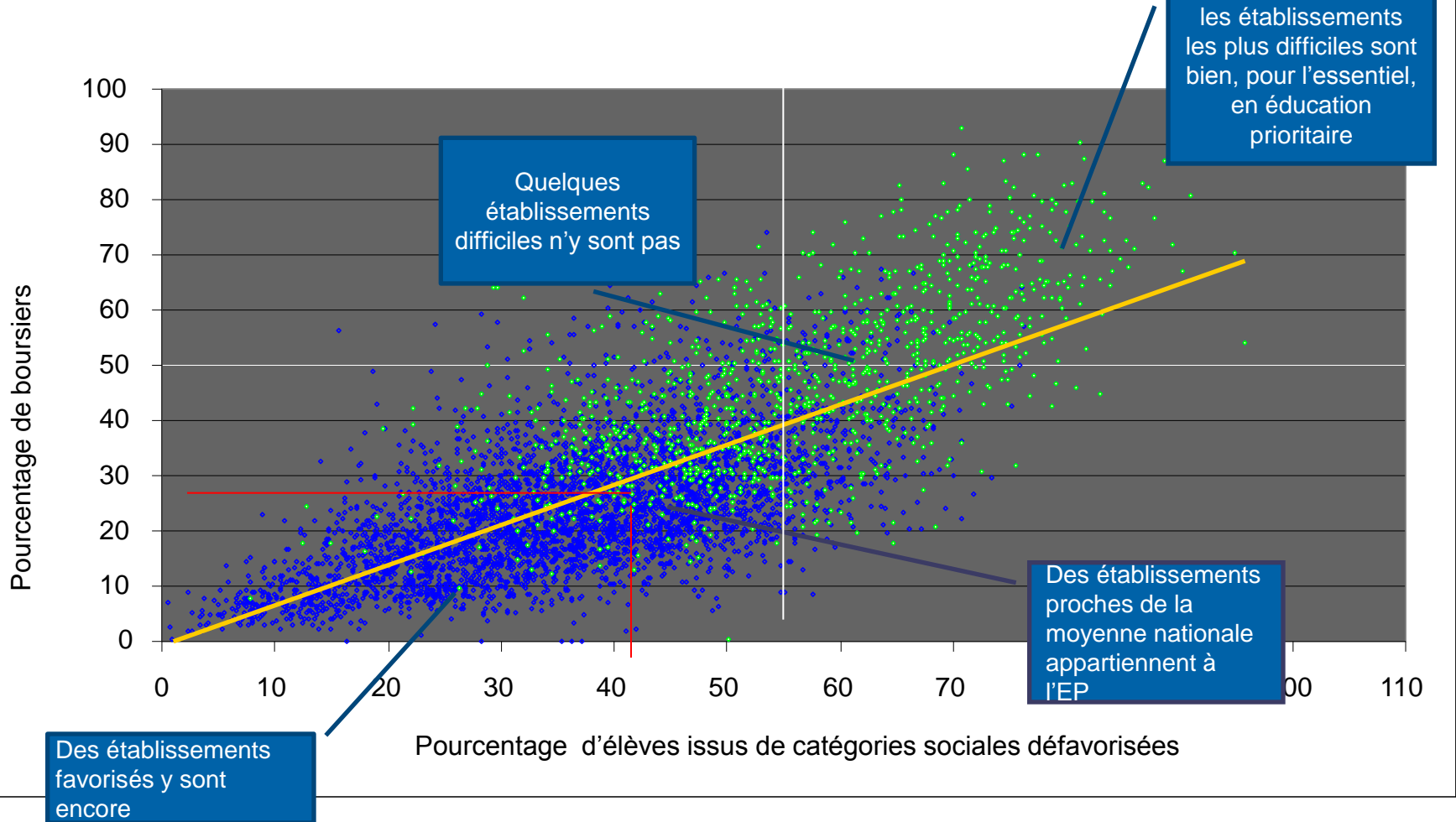
- 503 collèges en ZEP en 1982, près de **1100** aujourd'hui,
- 84% des 500 collèges qui accueillent le plus fort taux d'élèves résidant en ZUS (Zone Urbaine Sensible, quartiers prioritaires de la politique de la ville).

1. Quels sont les territoires concernés ?

- Cités de banlieue, zones rurales isolées, centres villes anciens dégradés, échec scolaire massif à Mayotte et en Guyane,
- Configurations très diverses (58 collèges accueillent moins de 200 élèves, 185 collèges en accueillent plus de 800).

Collèges EP et Hors EP 2012

Croisement des pourcentages de catégories sociales défavorisées et de boursiers



Chaque point vert représente un collège EP
Chaque point bleu représente un collège hors EP
La ligne rouge représente la moyenne nationale

2. Les objectifs de cette politique : quels sont-ils ?

- Une **égalité de réussite** pour tous les élèves,
- Une **réduction des écarts** de résultats scolaires entre les territoires.
- Une **conception plus individualisée** de la réussite.

2. Les objectifs de cette politique : ont-ils évolué ?

- Les objectifs ont été divers, souvent imprécis, poursuivis de manière inconstante.
- Leur impact sur la réussite scolaire pouvait être incertain (objectifs culturels, éducatifs, pédagogiques, de santé, d'orientation, d'insertion professionnelle, de sécurité, de lutte contre la violence ...).

2. Les objectifs de cette politique : ont-ils évolué ?

- Le développement de la **recherche institutionnelle** concernant les compétences clés à développer en éducation prioritaire a été **insuffisamment approfondi**.
- Certains **travaux de recherche et des rapports de l'inspection générale donnent toutefois des pistes**. Les comparaisons internationales sont également éclairantes.

3. Que peut-on dire de l'efficacité de l'éducation prioritaire ?

Les outils dont nous disposons ne sont pas parfaitement satisfaisants pour suivre et analyser l'évolution des résultats :

- Variation des instruments d'évaluation
- Exploitation difficile des études sur échantillon par les équipes de terrain pour analyser les acquis et besoins de leurs élèves.
- Mobilité importante de la population scolaire : les études en suivi de cohorte sont difficiles et manquent.

3. Que peut-on dire de l'efficacité de l'éducation prioritaire ?

Les équipes construisent souvent leurs propres évaluations mais ne disposent pas de références académiques ou nationales.

4. Quels moyens alloués et pour quels usages ?

- 1,131 milliard d'euros sont consacrés en surcoût à l'éducation prioritaire (1,8% du budget de l'éducation nationale pour 20% des élèves). Ce montant est jugé insuffisant par la Cour des comptes.

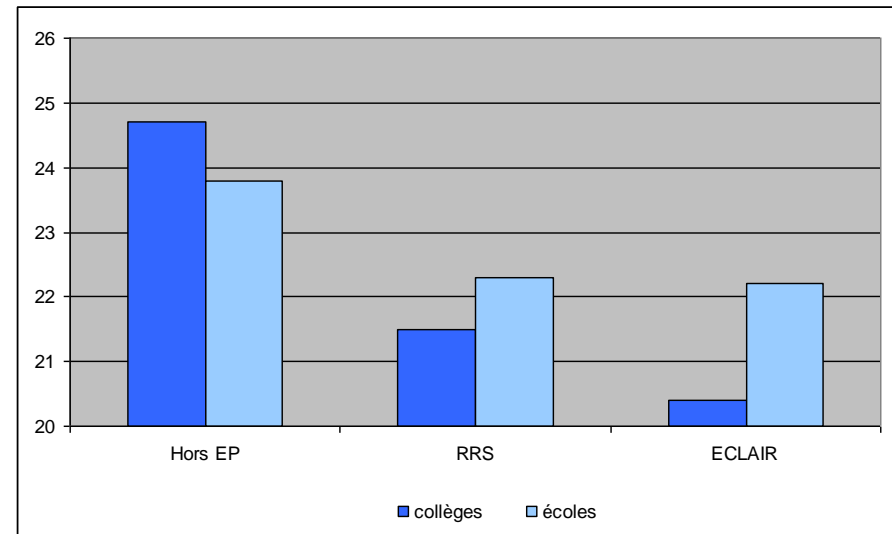
La diminution du nombre d'élèves par classe

Les études sur l'effet de la diminution du nombre d'élèves par classe ne convergent pas toutes.

S'agissant d'écart faibles, elle ne semble pas avoir d'influence.

S'agissant d'écart importants un effet semble observé, au moins à court terme, plus incertain à moyen et long terme. L'absence d'effets, quand il est constaté, est considéré comme provenant de pratiques d'enseignement inchangées.

Il apparaît dans tous les cas pertinent d'investir dans des moyens permettant l'évolution des pratiques : co-intervention, accompagnement, formation...



Nombre d'élèves par classe ou division en 2011/2012 source DEPP 2013

4. Quels moyens alloués et pour quels usages?

- **Les missions confiées aux professeurs supplémentaires / préfets des études,**
- **Les postes de coordonnateurs**
- **Les indemnités ou avantages accordés**

4. Quels moyens alloués et pour quels usages?

L'accompagnement et la formation produisent les effets les plus remarquables :

- Effet net de l'accompagnement
- Intérêt des séminaires DGESCO visant la réflexion et les échanges interprofessionnels.

La formation locale se heurte à l'insuffisance de moyens de remplacement dans le premier degré et à la difficulté, dans le second degré à organiser le remplacement des professeurs en formation.

4. Que peut-on dire du pilotage ?

- Le **pilotage national a été discontinu**. Il peine à s'appuyer sur une organisation qui permette le travail interministériel mais aussi transversal tant au sein du ministère qu'au niveau déconcentré (pédagogie, ressources humaines, budget, évaluation).
- En conséquence, **le pilotage aux échelons déconcentrés** (académique, départemental et local) a pu être très **divers**.
- La mise en place des **IA-IPR référents** dans les RAR devenus ECLAIR a constitué un **progrès**.
- La **contractualisation** entre les réseaux et les autorités académiques va dans le sens d'un pilotage affirmé mais manque encore de structuration et de véritables contenus.

4. Que peut-on dire du pilotage ?

- La présence des coordonnateurs rappelle que le binôme **IEN/principal dispose d'un appui** pour donner corps à cette politique notamment dans son lien avec les différents partenaires.
- La mise en place des **délégués des préfets et l'apparition des programmes de réussite éducative** n'ont pas suffisamment débouché sur un mode d'emploi de collaboration entre les institutions.

2^{ème} partie : les perspectives

Quels sont les leviers identifiés pour une éducation prioritaire plus efficace ?

Les leviers identifiés pour une efficacité renforcée

Un périmètre à préciser et des objectifs à clarifier

La carte de l'éducation prioritaire : principes **d'équité**, de **lisibilité** et de **transparence** et à régulièrement **actualiser** de manière **progressive** et **concertée**.

La progressivité d'allocation des moyens à **développer** afin d'attribuer les moyens en fonction des difficultés.

La définition précise des objectifs à poursuivre en lien direct avec les besoins identifiés pour la réussite scolaire. La **convergence recherchée avec la politique de la ville** permet que les différentes dimensions de la difficulté sociale soient travaillées sur un même territoire par les spécificités des différents partenaires.

Les leviers identifiés pour une efficacité renforcée

Perspectives pédagogiques et éducatives

Les dimensions pédagogiques et éducatives doivent être associées pour permettre de développer :

- Une **école bienveillante et exigeante**, qui personnalise l'orientation de chaque élève ;
- Une école qui prend en charge **l'enseignement explicite des démarches intellectuelles** permettant l'apprentissage.

Les leviers identifiés pour une efficacité renforcée

Perspectives pédagogiques et éducatives (suite)

- Une école qui recherche l'alliance avec les **parents** ;
- Une école qui favorise le **travail en équipe dans la cohérence et la continuité en réseau** ;
- Une école organisée pédagogiquement ;
- Une école qui **sécurise et protège** élèves et personnels.

Les leviers identifiés pour une efficacité renforcée

Perspectives relatives aux ressources humaines

- Attirer et retenir des personnels motivés et efficaces.
- Affecter les professeurs en précisant les missions attendues qui dépassent les missions ordinaires (travail en équipes, tâches spécifiques).
- Veiller à l'accueil et l'intégration des nouveaux enseignants.
- Accompagner et former les personnels dans l'optique d'une meilleure constitution et dynamique d'équipe.

Les leviers identifiés pour une efficacité renforcée

Perspectives relatives au pilotage

- De formaliser et renforcer les outils nécessaires au développement de ces trois dimensions.
- D'inscrire le pilotage et son organisation dans la durée.
- De passer d'une logique de prescription à une logique de contractualisation.
- De développer un pilotage en lien avec la politique de la ville et les collectivités territoriales.

L'éducation prioritaire dans les Hauts-de-Seine

- 27% des collèges et 23% des écoles
- 24 RRS
- 4 ECLAIR
- 20 Secrétaires des comités exécutifs

Les collégiens en éducation prioritaire dans les Hauts-de-Seine

Type	Nombre d'élèves 2012-13	%
ECLAIR	1931	3,55%
RRS	11946	21,95%
Hors EP	40544	74,50%
TOTAL	54421	100%

Les maternelles en éducation prioritaire dans les Hauts-de-Seine

Type	Nombre d'élèves 2012-13	%
ECLAIR	2359	3,91%
RRS	11371	18,83%
Hors EP	46648	77,26%
TOTAL	60378	100%

Les élémentaires en éducation prioritaire dans les Hauts-de-Seine

Type	Nombre d'élèves 2012-13	%
ECLAIR	3305	3,88%
RRS	14996	17,6%
Hors EP	66917	78,52%
TOTAL	85218	100%

Conclusion

L'éducation prioritaire a apporté beaucoup à l'ensemble du système éducatif.

Objectifs et mobilisations ont varié dans le temps rendant difficile une action intensive, durable et soutenue absolument nécessaire à l'efficacité.

Ce diagnostic n'a de sens que dans le cadre d'une démarche d'association forte de tous les acteurs pour l'enrichir, le compléter et débattre de la manière de mettre en œuvre les leviers identifiés.

Nous devons déboucher sur un plan d'action pour les quatre prochaines années qui permettra de piloter, recentrer et inscrire la politique d'éducation prioritaire dans la durée.

Recueil des commentaires

Quels sont les éléments du diagnostic avec lesquels vous êtes le plus en accord, qui vous paraissent les plus importants dans votre contexte ?

(3 points maximum)

1. à compléter lors de la matinée
2. à compléter lors de la matinée
3. à compléter lors de la matinée

Recueil des commentaires

A contrario, quels sont les points avec lesquels vous êtes le plus en désaccord, qui correspondent peu à votre expérience locale ? (3 points maximum)

1. à compléter lors de la matinée
2. à compléter lors de la matinée
3. à compléter lors de la matinée

Recueil des commentaires

Quelles remarques/réflexions ou compléments souhaitez-vous faire remonter ? (3 points maximum)

1. à compléter lors de la matinée
2. à compléter lors de la matinée
3. à compléter lors de la matinée

Exprimez-vous

Inscrivez sur la feuille de couleur qui va vous être distribuée :

- Un point d'accord avec le diagnostic
- Un point de désaccord avec le diagnostic
- Une remarque à faire remonter

Mise en commun

- Regroupez-vous par couleur
- Pour chaque groupe, retenir (à inscrire sur la feuille A5 de couleur) :
 - Un point d'accord
 - Un point de désaccord
 - Une remarque

Répartition dans les ateliers

- Atelier 1 : salle 101
- Atelier 2 : loge en sortant à gauche
- Atelier 3 : salle entre ascenseur et salle Plur'Art
- Atelier 4 : ici

Retour ici à 10h45 précises

Merci pour votre active participation...

Éléments d'accord avec le diagnostic

- A : La répartition des moyens alloués à l'EP insuffisante
mauvaise répartition des moyens attribution incohérente de l'EP en regard du budget global EN
- C : manque de moyens (financier et humain, de formation)
- D : l'EP n'a pas permis de réduire les inégalités scolaires

Éléments de désaccord avec le diagnostic

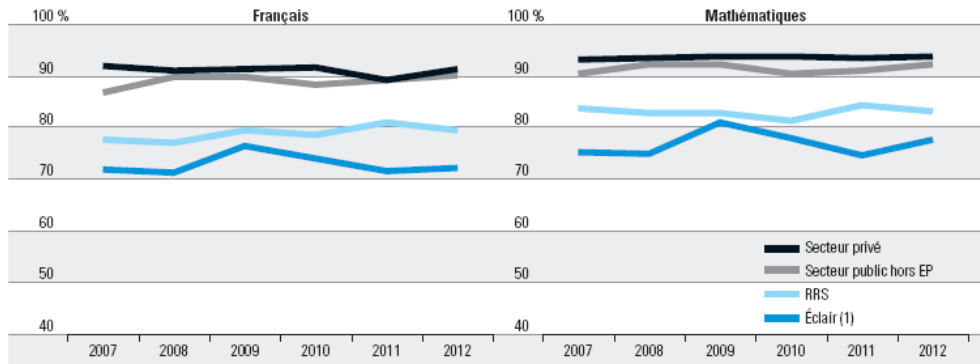
- A : la négation de l'impact positif des effectifs réduits par classe
- B : les effectifs
- C : le nombre d'élèves par classe n'influerait pas sur la réussite des élèves
- D : renforcer les remplacements
- E : augmenter le taux d'encadrement (favorable aux innovations) et diminuer les effectifs par classe
- F : diagnostic national trop général, sans évaluation réelle de l'EP

Remarques/réflexions ou compléments à faire remonter

- A : revaloriser le métier d'enseignants en EP (formation adaptée, inspections constructives, mutations, primes et salaires) roulement pour les mutations
- D : valoriser et renforcer le travail en équipe avec de meilleures formations initiale et continue :mettre en place une formation spécifique à l'EP
- E : augmenter les interventions spécialisées (RASED, psy, orthophoniste, COP, assistante sociale, médecin scolaire) ne pas augmenter le temps de travail des enseignants sous couvert des changements des missions de l'EP
- F
- G :

3. Que peut-on dire de l'efficacité de l'éducation prioritaire ?

La dernière note de la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) indique que depuis 2006 (évaluations réalisées sur échantillon) : en français comme en mathématiques, les écarts de résultats EP/ hors EP sont stables en CM2 mais s'accroissent en fin de troisième.



Évolution de la proportion d'élèves qui maîtrisent, en CM2, les compétences de base en français et en mathématiques (en %)

Source DEPP

Évolution de la proportion d'élèves qui maîtrisent, en troisième, les compétences de base en français et en mathématiques (en %)

Source DEPP

